

« traître ». Qu'ils se joignent donc aux amis du capitaine pour demander la lumière, le jugement devant l'opinion, qui, s'ils ont foi en la sentence prononcée, les confirmera dans leur conviction. Cette lumière, je ne la redoute pas, bien au contraire. Qui donc la craint et veut l'empêcher de se manifester, sinon ceux qui veulent reculer le jour des responsabilités ?

Je ne m'adresse pas aux indifférents, à ceux dont la quiétude n'est pas troublée par l'iniquité, non plus que par la douleur des autres : ils forment le troupeau, le troupeau qui suivra. Mais il est des hommes pour qui la liberté et la justice ne sont pas de vains mots. A eux je vais parler. Il n'ont pas le droit de se contenter de théories générales et généreuses, s'ils se refusent à les appliquer. Il me semble que certains hommes doivent causer plus d'horreur que l'égoïste : ce sont ceux qui, préoccupés de l'humanité dans son ensemble, se détournent des infortunes individuelles ; ce sont ceux aussi qui ne confèrent qu'à leur propre malheur, ou à celui qui atteint quelqu'un de leur famille, de leur tribu, de leur parti ou de leur secte, le caractère d'une calamité universelle.

Ceux qui ont su se dégager de ces intérêts étroits diront avec moi : Quand la liberté d'un homme est lésée, quand un innocent est frappé, c'est là une atteinte à l'éternelle justice.

Il diront avec moi, car toute cause particulière devient générale, si l'on sait la regarder : Il ne faut plus que d'aussi barbares coutumes judiciaires puissent subsister dans un libre pays. Il ne faut plus que désormais on puisse un matin saisir un homme, le retrancher du monde, étouffer sa voix, le condamner dans un cachot clos, sans que rien de ce qui le défend ou l'accuse puisse être connu au dehors. La liberté de tous les citoyens se trouve atteinte par la façon atroce dont quelqu'un a été jugé, et c'est les défendre tous que d'en défendre un seul.

J'ai défendu le capitaine Dreyfus, mais j'ai défendu aussi la justice et la liberté.

Bernard Lazare.